

Compte rendu de l'atelier participatif : « Du Pacte vert à la PAC »

Lundi 4 avril - Craon

Recommandations du panel 3 « Changement climatique et environnement / santé »

A l'occasion des 60 ans de la Politique agricole commune (PAC) et suite à l'adoption d'une nouvelle PAC, la Maison de l'Europe a organisé un atelier participatif avec l'intervention de Pierre-Louis Gastinel (Ingénieur agronome, Conférencier Team Europe et Animateur Europe Région Pays de la Loire) le 4 avril à Craon.

Cet atelier avait pour objectif de :

- découvrir les objectifs de la nouvelle PAC et leur lien avec le Pacte vert,
- découvrir et discuter des propositions des citoyens européens sur les thèmes de l'agriculture et de l'environnement dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe,
- soutenir, commenter ou ajouter de nouvelles propositions sur la plateforme de la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

30 personnes étaient réunies à l'hippodrome de Craon pour débattre d'un certain nombre de recommandations du panel 3 de citoyens européens « Changement climatique et environnement / santé ».

Tous les participants étaient dans le milieu professionnel agricole ou en passe de le devenir. Rappelons que la Mayenne est un département agricole. C'est un département d'élevage qui est par exemple 2^{ème} département français leader pour la viande bovine, 4^{ème} pour le lait et 5^{ème} pour le porc. 7.6 % de la population mayennaise est employée dans l'agriculture soit trois fois plus que la moyenne française.

Les participants ont été divisés en groupe pour apporter une réflexion autour d'une ou deux recommandations chacun. Une mise en commun a été faite à la fin suscitant des débats très nourissants. Une idée centrale est ressortie de cette soirée. Il s'agit du fait que l'agriculture et l'économie sont extrêmement liées. Il apparaît nécessaire de contrôler le cours des marchés mondiaux. Voici ci-contre les avis récoltés :

- Recommandations 1 et 12 portant sur l'éducation à l'agriculture biologique et aux alternatives biologiques (pesticides), l'orientation des aides vers l'agriculture biologique pour la rendre plus abordable et le soutien aux agriculteurs et distributeurs favorisant les circuits-courts.

Réflexion des participants : Les agriculteurs ont effectivement besoin de formation pour diminuer leur impact environnemental. L'agriculture biologique apparaît comme un moyen de diminuer les effets néfastes de l'agriculture moderne. Il faut garder une subvention de base pour tous les agriculteurs et en distribuer de plus importantes pour les agriculteurs biologiques. Les participants se sont demandés si l'avenir était de subventionner l'agriculture biologique. Est-ce vraiment bon pour l'environnement de développer la filière biologique en continuant les exportations ? Ne faudrait-il pas favoriser le développement de l'agriculture dans les autres pays plutôt que d'inonder le marché avec nos produits aussi biologiques soient-ils ? Il est nécessaire de passer à une agriculture plus responsable mais ce n'est certainement pas pour retomber dans un système libéral. L'agriculture biologique va-t-elle servir à nous nourrir ou à faire des bénéfices sur un modèle capitaliste ? Le point faible de

ces deux recommandations est que 80% des exploitations en HVE pourront rester dans les critères de la nouvelle HVE.

- Recommandations 13 et 21 portant sur les normes environnementales et le respect des travailleurs sur toute la chaîne de production.

Réflexion des participants : La multiplication des labels ne permet pas de simplifier le choix du consommateur. De plus, les labels de qualité doivent être disponibles au plus grand nombre. L'aide n'est pas nécessairement importante mais il faut que les prix soient abordables pour les foyers les plus modestes. Pour les rémunérations sociales, il faut arrêter les aides à l'hectare et aux producteurs. Les exigences françaises sur les récoltes devraient être les mêmes que dans l'Union européenne. En l'absence de cahier des charges international, il faut renforcer le contrôle aux importations. L'UE peut inciter financièrement à la transition pour changer de système. Il faut donner la priorité à l'usage alimentaire.

- Recommandation 10 sur l'usage de pesticides et d'engrais chimique.

Réflexion des participants : Produire sans pesticides est possible mais il faut changer les pratiques sans donner plus de travail à la main. Il apparaît indéniable que faire de l'agriculture sans pesticide est plus difficile. Les rendements sont plus faibles mais les charges le sont aussi puisqu'il n'y a pas d'utilisation d'engrais. Il faut quand même rendre le produit plus cher pour survivre. C'est donc le consommateur qui est le plus pénalisé. Il faudrait que les aides viennent compenser le manque à gagner. Le consommateur devrait avoir un droit inaliénable de pouvoir se nourrir sainement. Un agriculteur déplore que la PAC ne serve pas davantage à cela. Cependant actuellement trois-quarts des aides vont à une poignée d'agriculteurs.

- Sous-axe Recommandations 11 et 14 portant sur la déforestation et le reboisement.

Réflexion des participants : Pour favoriser la biodiversité, il faut continuer et intensifier les haies. Il est également important de limiter l'irrigation et d'utiliser de l'eau non potable pour conserver l'or bleu. En remettant les jachères aux bords des cours d'eau, est-ce que cela ne va pas réduire à néant tous les efforts qui ont été fait pour protéger les cours d'eau ? Le reboisement est important toutefois il est aussi nécessaire de se concentrer sur la sauvegarde des arbres notamment en conservant les anciennes essences d'arbre. Il est nécessaire de contrôler l'urbanisation pour conserver les barrières agricoles. Le fait que la France ait de grandes zones Natura2000 donne bonne conscience alors que nous ne couvrons pas toute la diversité des milieux. Limiter l'artificialisation des sols est l'un des leviers permettant de lutter contre des menaces de sous-production.

- **Recommandations 16 et 30** portant sur l'élevage intensif et le bien-être animal.

Réflexion des participants : Il faut limiter l'élevage intensif pour éviter la propagation de maladie. Il apparaît essentiel de limiter les produits phytosanitaires. Favoriser les élevages locaux, limiter le gaspillage, réduire la viande consommée sont autant de mesures simples qui peuvent être appliquées.

- Recommandations 17 et 18 portant sur le contrôle de l'utilisation d'antibiotiques dans l'élevage et la transparence de substances hormonales ou de perturbateurs endocriniens.

Réflexion des participants : Les antibiotiques permettent de lutter contre les maladies mais d'un autre côté ils sont nocifs pour la santé humaine. La transparence est importante pour les consommateurs néanmoins vont-ils vraiment regarder ?